

Proposition de Politique de développement culturel pour la ville de Montréal

Présentation des ateliers thématiques

Le projet de *Politique de développement culturel* présenté par la ville de Montréal répond à de nombreux enjeux déterminants pour la qualité de vie des Montréalais, la cohésion sociale de la Cité et l'avenir de Montréal. *Montréal, Métropole culturelle* s'inscrit au cœur de la principale stratégie de développement de la Ville qui veut faire de Montréal une Ville de savoir et mise sur la création de liens entre l'acquisition de connaissances, la culture, l'innovation et le développement économique pour y arriver.

De nombreux acteurs sont interpellés et la réalisation des axes de la politique repose sur la coopération entre ces acteurs. Dans ce contexte, la Commission de l'Office de consultation publique de Montréal, chargée de consulter la population sur le projet de *Politique de développement culturel*, considère qu'il est utile de poursuivre la réflexion sur les conditions favorisant la nécessaire coopération entre les acteurs, avant la phase d'audition des mémoires.

Trois ateliers thématiques, correspondant aux axes autour desquels s'articule la politique, sont offerts aux intéressés dans le but d'approfondir les questions de coopération. L'objectif est de permettre l'échange et l'interaction entre les membres des différents groupes impliqués ainsi que la participation des Montréalais et des Montréalaises à ces discussions.

Atelier 1 : Développer l'accessibilité aux arts et à la culture

Le premier axe du projet de *Politique de développement culturel* porte sur l'accessibilité aux arts et à la culture pour le citoyen ainsi que sur les maillages entre culture et amélioration de la qualité de la vie et de la cohésion sociale, démocratisation du savoir et interculturalisme, intégration et participation des jeunes, pour ne citer que ceux-ci.

Plusieurs intentions sont annoncées. Elles touchent, entre autres, la consolidation du réseau des bibliothèques, l'optimisation des services culturels offerts aux jeunes, un meilleur accès à la culture grâce aux lieux de diffusion, aux maisons de la culture, aux bibliothèques et aux musées, le maillage entre artistes professionnels et amateurs, le soutien au loisir culturel...

La coopération d'un nombre important d'acteurs se présente comme un élément indispensable à la réalisation de cet axe. Le milieu de l'éducation, celui des artistes professionnels et des artistes amateurs, les organisations de loisir culturel et les arrondissements sont du nombre.

Atelier 2 : Améliorer la qualité culturelle du cadre de vie

Ici le principal enjeu, de l'avis de la Ville, c'est d'orchestrer le travail des arrondissements et des services corporatifs dans leurs interventions sur le territoire, en particulier en matière de qualité de l'aménagement, d'intervention en art public, de revitalisation urbaine intégrée particulièrement dans les quartiers défavorisés, d'intégration du design, de mise en valeur des pôles culturels et de signalisation.

Plusieurs liens transversaux peuvent être établis également avec le tourisme et le développement économique général de la Cité, le pluralisme culturel et l'intégration sociale, la qualité de vie des quartiers, pour ne nommer que ceux-là. Outre les arrondissements, plusieurs autres acteurs sont concernés : organismes consacrés au patrimoine, milieu universitaire de l'aménagement et du design, organismes intéressés à la revitalisation des quartiers, communautés d'affaires et commerçants, milieu du spectacle et des festivals.

Atelier 3 : Soutenir les arts, les artistes et la culture et favoriser le rayonnement international de Montréal

Ces axes recouvrent à la fois les problématiques de financement des grandes institutions culturelles, de support aux industries culturelles et aux formes culturelles émergentes. Des intentions concernant les ateliers d'artistes, la cyberculture, le développement de l'industrie du cinéma et la réalisation d'un Quartier des spectacles y sont, entre autres, énoncées.

La Ville souhaite faire de la culture la signature de Montréal. Elle souhaite agir pour que Montréal se démarque en mettant en valeur son visage français, en faisant la promotion d'une approche de relations interculturelles fondée sur l'inclusion et en agissant comme hôte des grands courants et des produits de pointe.

La coopération avec les grands subventionnaires s'avère essentielle. La communauté d'affaires, les grands mécènes, les gouvernements, la CMM et les représentants des industries culturelles et des sociétés immobilières sont également interpellés.

Les groupes-témoin

Les membres des groupes-témoin sont invités à apporter une contribution particulière au débat en faisant part de leur réflexion sur cette question de la coopération entre les acteurs et des conditions qui la favoriseraient. Ils réagissent à la présentation qui sera faite de la Vision de la Ville sur chacun des thèmes en s'inspirant de leur connaissance de l'état des lieux et sur la coopération des acteurs.

Dans chaque atelier, le groupe-témoin sera formé de 6 membres qui seront interpellés autour de trois sujets :

- Les conditions favorisant la coopération : état des lieux et préalables
- Les principes qui devraient guider la coopération
- La nature de la coopération; des approches, des exemples